

## Commune de MACON

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2006-416**

du **9/02/2006**

mis à jour le **13/04/2011**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

<b>Approuvé</b>	date <b>23/05/1995</b>	aléa <b>Inondation Saône</b>
<b>Révision prescrite</b>	date <b>23/06/2009</b>	aléa <b>Inondation Saône</b>
<b>Approuvé</b>	date <b>27/10/2000</b>	aléa <b>Inondation du bassin de la petite Grosne</b>
<b>Révision prescrite</b>	date <b>23/06/2009</b>	aléa <b>Inondation du bassin de la petite Grosne</b>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

**Note de présentation, règlement et carte de zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques**

Consultable sur Internet

**Arrêté préfectoral de révision du PPR inondation**

Consultable sur Internet

**Note de présentation, règlement et carte de zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques – Petite Grosne**

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

<b>Prescrit</b>	date <b>18/05/2011</b>	effet <b>Thermique et suppression</b>
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral portant prescription du PPRT pour l'établissement Stogaz

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b>	Moyenne zone <b>4</b>	Modérée zone <b>3</b>	Faible zone <b>2</b>	Très faible Zone <b>1</b>
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------------------

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte de l'emprise du territoire communal soumise au risque inondation (carte d'aléa crue 1840)

Carte du zonage sismique du département

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »